Assemblée générale du dimanche 21 janvier 2007

Le Président Zufferey Blaise ouvre la 139ème assemblée à 1125, après l'office Divin célébré en l'église paroissiale en mémoire des membres défunts.

Messieurs les curés, chers confrères,
Au nom du comité, je vous salue tous bien cordialement et vous remercie de votre nombreuse participation
L'assemblée a été convoquée par notre secrétaire Zufferey P. Alain. et je tiens à vous remercier de la diligence dont vous avez fait preuve pour les inscriptions au repas.

Je me permets de vous énumérer les personnes qui se sont excusées pour cette journée : Calpe Roland, Elsig Nicolas, Fagioli André, Frély André (hospitalisé) Rudaz Charles-Henri, Tschopp Jean-Marc (malade) Tschopp Raymond, Zufferey Edouard (hospitalisé), Zufferey Etienne, Zufferey Marc-Antoine, Zufferey René de Cyrille, Zufferey Roland, Zufferey Samuel.

Le Président relève que l'année 2006 a été particulièrement cruelle envers notre société, en effet trois décès sont à déplorer dans les rangs de nos sociétaires :
Zufferey Jérémie nous a quitté le 12. octobre 2006
Fauve Alexandre le 22. octobre 2006 et
Tschopp Candide le 19 novembre 2006.
Pour ces chers disparus le Président invite l'assemblée à observer un minute de silence en leur mémoire.
Puis, il demande d'avoir également une pensée pour les confrères qui, pour des raisons de santé n'ont pu être des nôtre aujourd'hui.
Le Président relève notre dernière Fête Dieu du jeudi 15 juin 2006.
En raison des festivités commémorant les 50 ans de sacerdoce de notre curé Ernest Melly, ainsi que le terme de son

activité pastorale à Chippis, la majeure partie de la célébration s'est déroulée en l'Eglise paroissiale. Pour ce faire, le reposoir a été installé sur la place de Chippis, sous le soleil évidemment. Par la suite, la cérémonie religieuse s'est terminée à l'Eglise. Une partie officielle agrementée d'un apéritif a suivi la célébration religieuse sur le Parvis de l'Eglise.
Cette Fête-Dieu fut très haute en couleur, grâce à une parade militaire parée de ses plus beaux costumes, d'un superbe reposoir dont le thème était les vocations, d'une célébration teintée d'émotion par le curé Melly.
Comme à l'accoutumée nos sociétés locales, la Cecilia et l'Echo ont mis leurs talents musicaux et choraux à disposition de la communauté paroissiale

Sans plus attendre le Président nous présente l'ordre du jour comme indiqué sur la convocation, à savoir :

1/ Lecture du Protocole de l'assemblée du 15 janvier 2006.
2/ Lecture des comptes 2006.
3/ Rapport des vérificateurs.
4/ Cotisations 2007.
5/ Admissions - démissions.
6/ Nominations statutaires.
7/ Vigne des Bernunes.
8/ Parade.
9/ Divers.

L'ordre du jour est soumis à l'assemblée et accepté tel que rédigé.

1/ Lecture du Protocole de l'Assemblée du 15 janvier 2006

Le Président invite le secrétaire Zufferey Pierre-Alain à nous donner lecture du compte rendu de notre dernière assemblée. Ce dernier est accepté par l'assemblée. Le Président tient à remercier le secrétaire pour la rédaction précise et complète du Procès-Verbal

2/ Lecture des Comptes 2006

Zufferey Blaise passe la parole au trésorier Rey Blaise

Recettes	: CHF	5'044.81
Dépenses	: CHF	4'637.70
Bénéfice de l'exercice	: CHF	377.11
Fortune au 31.12.05	: CHF	20'408.07
" " 31.12.06	: CHF	20'787.18

Le Président soumet les comptes à l'assemblée tout en remerciant le caissier pour la bonne tenue des registres.

3/ Rapport des vérificateurs

Zufferey Marcellin donne lecture du rapport des vérificateur. Il remercie, en son nom et en celui de Frély André, le caissier Rey Blaise pour l'excellente tenue des comptes.
Il demande à l'assemblée de donner décharge. Les comptes sont acceptés par applaudissements.
Le Président remercie les vérificateurs pour leur contrôle méticuleux.

4/ Cotisation 2007

Le Comité propose de maintenir le montant de la cotisation à CHF 50.-, étant donné que nos comptes sont positifs et ne nécessitent pas d'entrées financières supplémentaires.

5/ Admission - démission

Le Comité a reçu quatre lettres de demande d'adhésion dont lecture vous sera donnée par le Président Zufferey Blaise.

1/ Tschopp Patrice, rte de Savièse 16 - 1950 Sion, fils de feu Candide notre défunt confrère Candide.
Le Président relève que pour un membre non domicilié à Chippis la condition pour une adhésion soit qu'il soit fils de membre et lorsque que les contacts avaient été pris avant le décès de son père, raison pour laquelle le comité soutient cette demande.

2/ Zufferey Grégoire, frère de notre Président Blaise et fils de notre confrère Michel-André, domicilié rue des Cèdres 5 à 3965 Chippis.

3/ Zufferey Cyril, fils de notre confrère Jean-Marc et frère de Samuel, domicilié CP 215, 3966 Brig/Chalais

4/ Oggier Frédéric, beau-fils de notre confrère Jean-Marc Zufferey habitant rue des Vergers 40 - 3965 Chippis

Le Président Zufferey Blaise propose de voter les quatre demandes en groupe. L'assemblée accepte à l'unanimité la proposition du Président et admet les quatre nouveaux confrères par applaudissements.

Conformément aux statuts, la taxe d'entrée est fixée à CHF 10.- pour Tschopp Patrice, Zufferey Grégoire et Cyril et à CHF 200.- pour Oggier Frédéric.

Le Président relève encore, que comme le veux la tradition, notre nouveau curé, Galiniac Milan a également le plaisir de faire partie de notre confrérie. Il souhaite à Monsieur le curé bon vent et bien du Plaisir au sein de notre société.

L'assemblée applaudit chaleureusement notre nouveau membre.

Pour terminer le Président porte à connaissance de l'assemblée que trois démissions nous sont parvenues, à savoir :

Mabillard Jean-Michel - domicilié à Crans-Montana
Zufferey Laurent - domicilié à Chalais et
Zufferey André d'Urbain - domicilié à Chippis

Notre confrérie compte donc à ce jour 68 membres.

6. Nominations statutaires

Le Président porte à la connaissance de l'assemblée, que le comité s'engage pour deux nouvelles années.

Par contre, Zufferey Marcellin et Frély André ont donné leur démission en qualité de vérificateur des comptes et ce après respectivement 38 et 20 années d'engagement. Le Président leur adresse au nom de l'assemblée de vifs remerciements, tout en précisant qu'un petit présent leur sera remis ultérieurement.

Messieurs Charles-Henri Rudaz et Zufferey Claude ont accepté de reprendre le flambeau. Le Président demande à l'assemblée de passer au vote. Ces derniers sont nommés par applaudissements. Blaise les remercie et leur souhaite bon vent.

7. Vigne des Bernunes

Comme mentionné sur le PV de notre dernière assemblée le locataire de notre vigne (parcelle de 461 m²: 380 Chardonnay et 81 muscat), notre confrère Zufferey Fernand, tient, et ce conformément au délai stipulé au contrat, à ne pas renouveler le bail de notre vigne (1.1.02/31.12.06). Le Président le remercie pour les soins apporté à notre vigne durant ces 5 années.

Lors de notre dernière assemblée générale, le comité vous a invité, à poter vos réflexions pour trouver un successeur pour le travail de la vigne.

A ce jour, nous devons déplorer qu'aucune personne ne s'est présentée pour la reprise de la location.

Le Président invite FAVRE Christian à donner un aperçu de l'état sanitaire de notre vigne, car c'est avec l'avis d'un professionel que l'on peut se faire une idée précise.

Christian Favre déclare que l'on possède une belle vigne poussant d'un bonne situation et peu sujette au gel. Il ajoute qu'il faudrait modifier le système de taille

Pour le surplus, Christian déclare que Tuffery Fernand nous a remis une vigne en bon état.

Le Président remercie Christian pour son rapport, ainsi que les variantes de travail soumises

Tuffery Blaise demande une dernière fois à l'assemblée s'il se trouve un repreneur de dernière minute dans la salle.

Comme personne ne s'annonce, le comité propose que la confrérie participe activement aux travaux de la vigne, mis à part les traitements, attaches et effeuilles qui seront sous-traitée.

De plus nous devrons trouver un encaveur pour vendre le produit de notre vigne.

Le comité cherchera une solution pour verser une sorte de "Compra" aux membres qui prendront part aux travaux de la vigne.

Dans cette optique, le président fait circuler parmi les membres présents une liste sur laquelle chacun pourra donner ses disponibilités. D'avance merci de votre accueil.

Le comité prendra contact avec les confrères inscrits pour l'exécution des travaux.

De plus, le Président invite les membres intéressés à effectuer les traitements et les effeuilles à contacter directement le comité.

Zufferey Blaise préaix que cette solution est vraiment une solution de secours et que le comité espère vivement trouver une façon plus appropriée pour le travail de notre vigne.
Il invite encore une fois, les personnes intéressés à la location à prendre contact avec le comité.

8. Parade

Comme annoncé lors des dernières assemblées générales, Frély André, met un terme à son activité de responsable de la parade. Il a cependant promis de tenir à notre disposition ses costumes les plus appropriés
Pour le remplacer, le comité a pris plusieurs contact parmi les personnes participants à la parade.
Maurin Fernand, participant depuis de nombreuses années à la parade a accepté de nous aider et s'occupera des uniformes en notre possession. Selon nos statuts, il aura pour principale tâche de recruter la garde d'honneur et de la gratifier d'une réception.
Le président ose espérer que comme par le passé, Zufferey Claude se tiendra à sa disposition pour conseiller les militaires.
Le comité mets sur pieds une collection de costumes et d'armes, pour se faire la commune mettra à notre disposition un local. Nous lançons un appel à nos membres qui ont des armes à disposition.
Zufferey Bernard, Rey Rémi et André se sont annoncés pour le prêt de mousquetons.

9. Divers

Le comité relève une intervention de Tschopp Pascal demandant une réflexion au sujet des emplacements des fidèles et des sociétés lors de la messe de la Fête-Dieu. En effet, tout le monde se trouve trop éloigné de l'hôtel et du autels à part les communiants.

Il sera tenu compte de cette remarque pour l'organisation de la prochaine Fête-Dieu.

Zufferey Blaise relève qu'en mai 2002 a eu lieu notre traditionnelle sortie à Expo 02. Pour ce faire nous avions avancé la sortie d'une année de 2002 en place de 2003. La prochaine sortie aura donc lieu en 2008 et le comité élaborera un programme adéquat. Le président rappelle que toutes les bonnes idées sont les bienvenues.

Il rappelle à l'assemblée que notre repas annuel aura lieu à cette occasion et non pas à la suite de notre assemblée du 3ème dimanche de janvier 2008.

Zufferey Pierre-André nous propose de prendre contact avec l'arsenal de Sion afin d'essayer d'obtenir des armes. En réponse, le président précise que le nécessaire a déjà été effectué et que nous n'avons pas obtenu de réponse satisfaisante, mais que des contacts sont pris sur Berne, espérant ainsi obtenir quelques exemplaires à bons prix.

Comme la parole n'est plus demandée le Président Zufferey Blaise tient à remercier l'administration communale pour le subside annuel de CHF 700.-, ainsi que pour les CHF 500.- alloués pour la Parade, Frély Andrée pour la mise à disposition des costumes qui donnent une note de gaieté et de couleur le jour de la Fête-Dieu, la Bourgeoisie représentée par Zufferey Rémy pour l'exécution du panneau, Sériez à Sion pour les fleurs ornant le reposoir, Zufferey P. André pour la mise à disposition d'un véhicule et enfin tous les couples participants à l'exécution du reposoir et à la parade pour leur travail, leur énergie et leur amitié.

Avant de clore l'assemblée, le Président comme de coutume donne lecture du menu du jour et ~~exort~~ prie les confrères de se rendre au carnotzet communal pour l'apéritif. Il remercie les fumeurs de s'abstenir durant le repas et une fois n'est pas coutume durant l'apéritif également.

Au nom du comité, Zufferey Blaise remercie l'assistante pour son attention et souhaite à tout un chacun une bonne journée.

L'assemblée est close à 12h15

Le Président.

BZ

Zufferey Blaise

Le Secrétaire

Zufferey P. Alain